

Paris, le 4 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Évacuation et prise en charge de consommateurs de drogue en situation d'errance à Paris (19^e)

Dans une action coordonnée, les services de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris, de la préfecture de police et de l'Agence régionale de santé Île-de-France ont combiné des mesures d'ordre public et médico-social pour évacuer et prendre en charge des consommateurs de drogue en situation d'errance à Paris dans le 19^e arrondissement.

Comme chaque jour, les services de police ont procédé à une opération à Paris (19^e), visant à empêcher toute implantation pérenne de consommateurs de drogue sur la voie publique. L'engagement de la préfecture de police en ce sens est très ferme. Organisée ce jour sur la bretelle du périphérique au niveau de la place Auguste Baron et Porte de la Villette, cette opération a été accompagnée d'une prise en charge de ce public précaire, en errance sur l'arrondissement.

Dans un travail partenarial et complémentaire, ont été engagées des mesures sanitaires et sociales par la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris : plus d'une centaine de personnes ont été accueillies ce matin par l'espace de repos de la Chapelle ; 13 personnes ont été hébergées au sein du dispositif ASSORE, structure dédiée dans laquelle un accompagnement médico-social et administratif leur est apporté.

Ce chiffre est en mesure d'évoluer à la hausse dans les heures à venir en fonction des résultats de l'évaluation en cours des personnes prises en charge.

Le dispositif ASSORE mobilise 625 places (accompagnement social aux soins, orientation et réinsertion ensemble). L'ARS Île-de-France a également veillé à ce que les usagers qui souhaitent être hospitalisés puissent l'être immédiatement. Le dispositif d'orientation et d'accueil des consommateurs de crack vers des structures résidentielles de soins addictologiques hors Île-de-France pour une prise en charge éloignée des scènes de consommation a parallèlement été renforcé.

Par ailleurs, des travailleurs sociaux dédiés ont spécialement été mobilisés par la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris, pour que la prise en charge au sein des structures d'accueil soit renforcée. Depuis le début de l'année, la réinsertion sociale

par le retour à l'activité est un axe majeur développé aux côtés notamment des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de police de Paris

01 53 71 28 73 / ppcom@interieur.gouv.fr

Agence régionale de santé

ars-idf-service-presse@ars.sante.fr